

## RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE du Conseil municipal de DIEPPE

le 22 janvier 2018

19 h 00

Hôtel de ville de Dieppe

### ORDRE DU JOUR

	Pages
1. Bienvenue et annonces par le maire	
2. Mot d'ouverture	
3. Appel à l'ordre	
4. Confirmation du quorum par le greffier	
5. Déclaration de conflit d'intérêts	
6. Adoption de l'ordre du jour	
7. Présentations, requêtes et pétitions	
7.1 Demandes de renseignements des membres du conseil - Service régional de Codiac de la GRC	
7.2 Audience publique - demande de rezonage - rue Amirault - NID 70222492	5 - 15
8. Questions du public	
9. Adoption des procès-verbaux	
9.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 8 janvier 2018	16 - 20
10. Motions (mémoires) et nominations	
10.1 Administration	
10.1.1 Ratification - diverses directives adoptées à huis clos	21 - 40

10.2	Culture, loisirs et vie communautaire	
10.2.1	Adjudication de marché - plans et devis - site événementiel	41 - 45
10.3	Ingénierie	
10.3.1	Expropriation - projet de prolongement de la rue du Collège	46 - 57
11.	Arrêtés municipaux	
11.1	Arrêté C-25 – Arrêté autorisant le Ville de Dieppe de fermer de manière permanente une portion de la rue Gaspé	58 - 59
11.1.1	Lecture dans son intégralité	
11.1.2	3e lecture - TITRE	
12.	Avis de motion	
13.	Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil	
14.	Levée de la réunion	

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE  
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

**No. du point:** 10.1.1  
**Titre:** Ratification - diverses directives adoptées à huis clos  
**Date:** le 22 janvier 2018

---

**Que** le conseil ratifie les directives adoptées lors de réunions du conseil tenues à huis clos portant sur les sujets suivants :

1. Musée d'art contemporain
2. Entente - Fengate Properties
3. Modifications - entente de développement - Concorde Atlantique (Fengate Properties)
4. Désignation - entrée du site - terrains de baseball - allée Emery Chase Lane
5. Signature du protocole d'entente - Comité exécutif de Go Dieppe
6. Subventions - secteur des arts et de la culture
7. Adjudication de marché - programme fonctionnel et technique - site événementiel extérieur
8. Site événementiel - place Centenaire
9. Service régional de Codiac de la GRC - future installation

RÉUNION FERMÉE  
du Conseil municipal de DIEPPE

DIRECTIVE

**Annexe #1**

No. du point: 4.0  
Titre: Musée d'art contemporain  
Date: le 26 juin 2017

---

**Que** le conseil accorde un appui financier envers une étude de faisabilité pour un musée d'art contemporain dans la région du sud-est de la province à condition que la Ville de Moncton accepte la même condition de remboursement dans le cas où la ville n'est pas sélectionnée.

ADOPTÉE

RÉUNION FERMÉE  
du Conseil municipal de DIEPPE



#2

DIRECTIVE

**No. du point:** 1.0  
**Titre:** Entente - Fengate Properties  
**Date:** le 11 septembre 2017

---

**Que** le conseil approuve les modifications proposées dans l'entente modificatrice « *Amendment to Development Agreement* » à l'entente de développement du 11 octobre 2011 entre la Ville de Dieppe et Concorde Atlantique LP, et autorise les signataires municipaux de signer ladite entente modificatrice « *Amendment to Development Agreement* ».

ADOPTÉE

RÉUNION FERMÉE  
du Conseil municipal de DIEPPE



#3

DIRECTIVE

**No. du point:** 1.0  
**Titre:** Modifications - entente de développement - Concorde Atlantique  
(Fengate Properties)  
**Date:** le 27 mars 2017

---

**Que** le conseil donne une directive au personnel de négocier un amendement à l'entente de développement conclue entre Concorde Atlantique Inc. et la Ville de Dieppe le 26 septembre 2011 en vue d'en arriver à une entente bénéfique pour les deux parties.

ADOPTÉE

RÉUNION FERMÉE  
du Conseil municipal de DIEPPE

#4

DIRECTIVE

**No. du point:** 4.0  
**Titre:** Désignation - entrée du site - terrains de baseball - allée Emery Chase Lane  
**Date:** le 14 novembre 2016

---

**Que** le conseil autorise le personnel du Service culture, loisirs et vie communautaire à entreprendre les démarches nécessaires en vue de désigner l'entrée du site des deux nouveaux terrains de baseball à partir de la rue Airview : « allée Emery Chase Lane ».

ADOPTÉE

RÉUNION FERMÉE  
du Conseil municipal de DIEPPE

#5

DIRECTIVE

**No. du point:** 1.0  
**Titre:** Signature du protocole d'entente - Comité exécutif de Go Dieppe  
**Date:** le 22 février 2016

---

**Que** le conseil autorise la signature du protocole d'entente entre la Ville de Dieppe et le Comité exécutif de Go Dieppe dans le cadre de la campagne de financement du futur centre communautaire multiglâce.

ADOPTÉE



RÉUNION FERMÉE  
du Conseil municipal de DIEPPE



#6

DIRECTIVE

**No. du point:** 1.0  
**Titre:** Subventions - secteur des arts et de la culture  
**Date:** le 11 octobre 2016

---

**Que** le conseil autorise qu'une contribution de 75 000 \$ soit accordée au Centre des arts et de la culture de Dieppe ainsi qu'au Théâtre Capitol pour les deux prochaines années.

**Que** le conseil donne une directive au personnel d'élaborer une formule de financement pour le Théâtre Capitol entre les trois municipalités basée uniquement sur la programmation et que ce travail soit complété en 2017.

ADOPTÉE

RÉUNION FERMÉE  
du Conseil municipal de DIEPPE



#7

DIRECTIVE

**No. du point:** 2.0  
**Titre:** Adjudication de marché - programme fonctionnel et technique - site événementiel extérieur  
**Date:** le 27 février 2017

---

**Que** le conseil adjuge le marché visant la préparation d'un programme fonctionnel et technique pour un site événementiel extérieur à Dieppe au *Groupe BC2*, au coût soumissionné de 14 600 \$ (plus TVH) et autorise que cette dépense soit prélevée sur le compte no 1-2-70-78-2585 (Budget de fonctionnement général - Services professionnels - CCIG).

ADOPTÉE

RÉUNION FERMÉE  
du Conseil municipal de DIEPPE



#8

DIRECTIVE

**No. du point:** 2.0  
**Titre:** Site événementiel - place Centenaire  
**Date:** le 12 juin 2017

---

**Que** le conseil adhère au principe du site événementiel sur le terrain du futur Complexe communautaire intergénérationnel de Dieppe.

ADOPTÉE

RÉUNION FERMÉE  
du Conseil municipal de DIEPPE

#9

DIRECTIVE

**No. du point:** 2.0  
**Titre:** Service régional de Codiak de la GRC - future installation  
**Date:** le 22 février 2016

---

**Que** le conseil accepte les étapes proposées ci-dessous visant la mise en oeuvre des démarches en vue de fournir une future installation adéquate au Service régional de Codiak de la GRC :

- la création et la distribution d'une demande de préqualification visant des promoteurs possédant une expérience démontrée dans la conception et/ou la construction d'installations policières;
- le partage des coûts associés à tout expert-conseil externe, s'il y a lieu, en vue d'aider le comité de travail avec la formule du partage des coûts actuels;
- la création et la distribution d'une demande de proposition ou d'un appel d'offres aux promoteurs présélectionnés selon les renseignements obtenus par l'entremise du processus de la demande de préqualification; et
- la création et la soumission d'une recommandation aux trois conseils municipaux d'adjuger la construction d'une nouvelle installation pour le Service régional de Codiak de la GRC.

ADOPTÉE

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE  
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

**No. du point:** 10.2.1  
**Titre:** Adjudication de marché - plans et devis - site événementiel  
**Date:** le 22 janvier 2018

---

**Que** le conseil adjuge le marché visant la préparation de plans et devis pour le site événementiel à la place Centenaire à *Viridis Design Studio Ltd.* au coût de 41 000 \$ (plus TVH) et autorise que cette dépense soit prélevée sur le compte no 3-3-70-12-7612 (Budget d'immobilisation général - Site événementiel Centenaire).

**Que** le conseil autorise un transfert budgétaire au montant de 43 000 \$ du compte no 3-3-30-12-7604 (Budget d'immobilisation général - Complexe intergénérationnelle) au compte no 3-3-70-12-7612 (Budget d'immobilisation général - Site événementiel Centenaire).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE  
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

**No. du point:** 10.3.1  
**Titre:** Expropriation - projet de prolongement de la rue du Collège  
**Date:** le 22 janvier 2018

---

**Que** le conseil autorise la Ville à entamer les démarches pour exproprier:

une parcelle du bien-fonds ayant le NID 70259304, situé dans la ville de Dieppe, dans le comté de Westmorland et province du Nouveau-Brunswick, telle que démontrée sur le plan préparé par la firme WSP;

une parcelle du bien-fonds ayant le NID 70330105, situé dans la ville de Dieppe, dans le comté de Westmorland et province du Nouveau-Brunswick, telle que démontrée sur le plan préparé par la firme WSP; et

une parcelle du bien-fonds ayant le NID 70539077, situé dans la ville de Dieppe, dans le comté de Westmorland et province du Nouveau-Brunswick, telle que démontrée sur le plan préparé par la firme WSP,

pour la réalisation de travaux de prolongement de la rue du Collège incluant l'infrastructure souterraine.

**Que** le conseil autorise ses conseillers juridiques, McIntyre Finn, à procéder avec les démarches nécessaires et que toutes les approbations requises du conseil de ville soient coordonnées avec le greffier.

**Que** le conseil autorise ses employés et/ou ses agents à pénétrer sur les biens-fonds:

ayant le NID 70259304, situé dans la ville de Dieppe, dans le comté de Westmorland et province du Nouveau-Brunswick;

ayant le NID 70330105, situé dans la ville de Dieppe, dans le comté de Westmorland et province du Nouveau-Brunswick;

ayant le NID 70539077, situé dans la ville de Dieppe, dans le comté de Westmorland et province du Nouveau-Brunswick,

afin de déterminer l'aptitude des biens-fonds à servir aux fins en vue desquelles leur expropriation, en tout ou en partie, est requise, et d'y faire des arpentages et relever des niveaux ainsi qu'y faire les sondages, y creuser les puits d'essai ou y faire les autres tests qui s'imposent pour déterminer l'aptitude des biens-fonds.